

Potton en bref, Février 2013

Pacte rural de la MRC: demande de Potton pour une ressource spécialisée en loisirs pour le camp d'été et appui à la Coopérative les Petits Ziboux pour un service de garde d'enfants.

Désignation de Jacques Marcoux au conseil d'administration d'Action-Memphré-Ouest, organisme voué au développement rural et au projet de la vallée Missisquoi-Nord.

Achat d'un écran tactile à installer au bureau d'information touristique Memphrémagog, situé à la sortie 115 de l'autoroute 10. L'écran offrira une panoplie d'informations touristiques relatives au canton de Potton.

Autorisation de signature d'un contrat d'un an avec Cultiv'Art pour l'entretien paysager.

Appel d'offres pour le gravier, l'abat-poussière et la coupe en bordure des chemins pour 2013.

Dépôt des rapports annuels des Maîtres-Composteurs, du comité consultatif en développement durable et du comité culturel et patrimonial de Potton.

Renouvellement du contrat d'entretien des réseaux d'eau potable et des ouvrages d'assainissement des eaux usées avec Aquatech.

Nomination de Mme Debra Harding et Mme Julie Laplume au comité consultatif d'urbanisme.

Demande d'usage non agricole à la Commission de protection du territoire agricole pour l'installation par la municipalité d'une borne sèche pour la protection incendie.

Adoption de deux règlements de modification au zonage d'Owl's Head dont l'un nécessitera la tenue d'un registre qui pourrait conduire à un référendum.

Adoption de règlements modifiant le plan d'implantation et d'intégration architecturale d'Owl's Head, l'implantation d'éoliennes, le traitement de l'eau et déchets, la transformation de produits agricoles sans restrictions et l'entreposage extérieur de matériaux reliés au déneigement.

Le conseil municipal, à de nombreuses reprises, mais surtout lors de consultations publiques a été témoin de champs d'intérêt divergents entre, d'une part, les citoyens de souche (les locaux) et d'autre part, les citoyens d'adoption (les villégiateurs devenus citoyens permanents) et les villégiateurs. Ces intérêts contradictoires peuvent conduire à des affrontements malsains qui nuisent à l'évolution de notre beau milieu.

Bien qu'il soit utopique de croire que les valeurs peuvent être les mêmes pour tous, le conseil municipal est d'avis qu'il faut en arriver à amener les citoyens à travailler ensemble à l'amélioration du bien-être de notre communauté.

Pour atteindre cet objectif, nous proposons de créer un comité de conciliation composé de citoyens de souche, d'adoption et de villégiature dont la mission consistera à aplanir les difficultés reliées aux intérêts divergents dans plusieurs dossiers.

Toute personne intéressée à participer à cette initiative est priée d'en informer Jacques Marcoux au 450 292 3313, poste 234 ou à jmarcoux1@gmail.com au plus tard le 22 février.

Le covoiturage est devenu réalité dans la MRC Memphrémagog. En effet, le Transport des Alentours, pourvoyeur de transport adapté et collectif subventionné par le ministère des Transports et la MRC Memphrémagog, a conclu une entente de deux ans avec Covoiturage.ca qui donne aux citoyens de la MRC Memphrémagog la possibilité d'offrir ou de demander du covoiturage. Il s'agit tout simplement de se rendre à www.memphre.covoiturage.ca et de s'y inscrire gratuitement. Une fois inscrit à titre de membre, il faut préciser s'il s'agit d'une offre ou d'une demande de covoiturage. La messagerie qu'on y trouve permet aux conducteurs et passagers de communiquer confidentiellement entre eux. Les demandeurs doivent payer les conducteurs des frais négociés entre les deux parties. Par contre, covoiturage.ca permet d'établir les frais raisonnables à exiger. Enfin, le covoiturage touche les déplacements intra-MRC, inter-MRC, provinciaux, canadiens et même américains. Nous vous encourageons donc à utiliser ce nouvel outil qui s'avérera précieux pour de nombreux citoyens.

Jacques Marcoux 450 292 3235, poste 234 jmarcoux1@gmail.com